

La construction atteint son niveau le plus haut en huit ans

La valeur des travaux de construction au Québec a atteint, en 1985, son plus haut niveau depuis huit ans. Une analyse réalisée par l'Office de la construction du Québec indique en effet que l'ensemble des travaux de construction exécutés l'an dernier dépasse les \$12,6 milliards. Il faut remonter à 1977 pour trouver une telle performance.

CLAUDE PICHÉ

L'Office fonde ses statistiques sur des dollars constants de 1985, ce qui permet de comparer les chiffres d'une année à l'autre sans tenir compte de l'inflation. Ainsi, le dollar de 1985 vaut presque deux fois plus que celui de 1977. Cette année-là, la valeur des travaux de construction au Québec frisait les \$7 milliards. Cela représente plus de \$13 milliards en dollars de 1985. Le niveau élevé de la valeur des travaux de construction en 1985 s'explique donc en termes réels.

Comme l'indique le graphique ci-contre, l'année 1985 représente la troisième année consécutive de hausse à ce chapitre, après le creux de 1982. Louise Charette, qui a coordonné les travaux de recherche dans ce dossier, attribue en bonne partie la performance de 1985 à la vigueur du secteur résidentiel.

Le document indique en effet que les dépenses dans le secteur de la construction résidentielle, en 1985, ont augmenté de 9,6 p. cent (toujours en termes réels) par rapport à 1984, alors que la hausse était de 5 p. cent pour l'ensemble des travaux de construction. Il faut également noter que les activités de la construction, dans leur ensemble, ont connu une croissance nettement supérieure à celle du produit intérieur brut.

Cette vigueur de la construction résidentielle se traduit également par le plus haut niveau de mises en chantier de logements observé depuis huit ans. L'Office note en effet que 48 031 logements ont été mis en chantier l'an dernier, contre 41 902 un an plus tôt. Il faut remonter à 1977 pour trouver un chiffre plus élevé. Cette année-là, en effet,

le Québec enregistrait 57 580 mises en chantier. L'année la plus creuse, à ce chapitre, demeure 1982, avec seulement 23 492 mises en chantiers. Bon an mal an, la construction résidentielle représente à peu près la moitié de tous les travaux de construction.

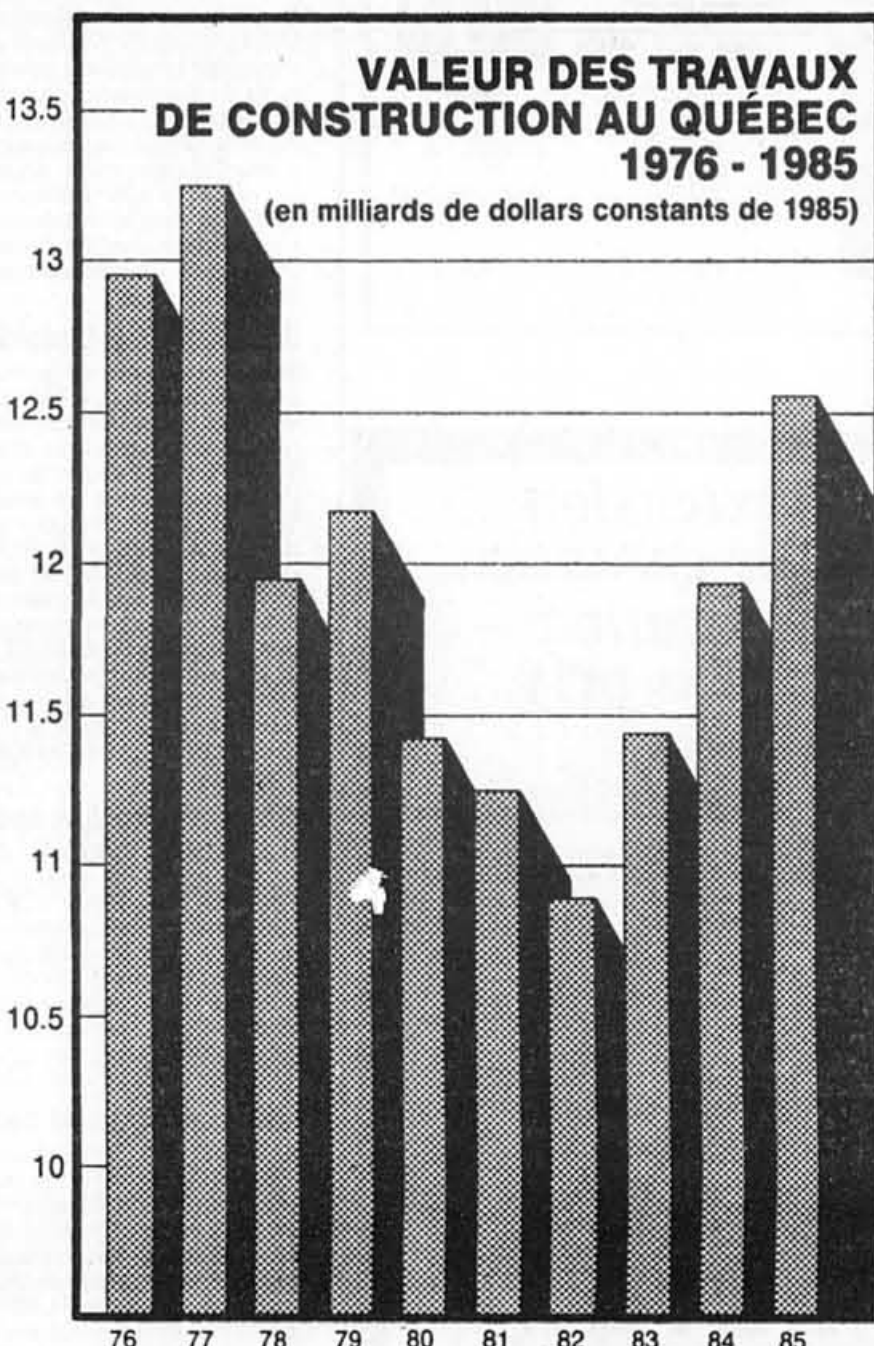
Selon Mme Charette, les données préliminaires pour 1986 permettent déjà d'affirmer que la performance de l'an dernier sera battue à plusieurs chapitres. Ainsi, l'Office prévoit 52 000 mises en chantier de logements pour cette année. La spécialiste s'attend également à ce que

le nombre d'heures travaillées dans l'industrie de la construction, cette année, frise les 91 millions, contre un peu moins de 84 millions l'an dernier.

Le nombre d'heures travaillées est un des principaux critères retenus par l'Office pour mesurer l'activité dans l'industrie de la construction. Après avoir connu un déclin presque ininterrompu entre 1976 et 1983, le nombre d'heures travaillées s'est remis à remonter depuis deux ans. En 1976, l'Office enregistrait près de 137 millions d'heures travaillées. En 1983, ce chiffre était inférieur à 68 millions. Il ne faut surtout pas en conclure que l'activité a diminué de façon dramatique (le nombre d'heures travaillées n'est qu'un critère parmi d'autres). Mme Charette note en effet que les progrès technologiques, l'augmentation de la productivité, la préfabrication en usine, et l'apparition d'un nombre croissant d'artisans expliquent que le nombre d'heures travaillées a diminué, alors que l'activité se maintenait. Les artisans, c'est-à-dire les entrepreneurs (plombiers, électriciens, etc.) travaillant à leur propre compte, et ne comptant aucun employé, échappent à la juridiction de l'Office.

L'analyse indique également qu'il y avait, l'an dernier, 82 663 salariés dans le secteur de la construction, et que leur salaire annuel moyen était de \$18 439. Encore ici, il s'agit d'une statistique trompeuse, puisque toute personne ayant travaillé dans la construction pendant au moins une heure tombe sous la juridiction de l'Office, et est de ce fait considérée comme « salarié ». Le caractère hautement cyclique de l'industrie entraîne forcément des distorsions importantes lorsqu'il s'agit de calculer le salaire moyen. Toutefois, le document précise que près de 9 000 travailleurs ont perçu un salaire de \$35 000 ou plus.

Il y avait, l'an dernier, près de 14 000 employeurs dans l'industrie de la construction. Plus de 80 p. cent d'entre eux étaient de petits entrepreneurs employant cinq personnes ou moins. Seulement douze entreprises comptent plus de 200 employés.



Yamani part

(d'après Reuter) — Le ministre saoudien du Pétrole, le cheik Ahmed Zaki Yamani, qui a joué un rôle fondamental dans la transformation du royaume en grande puissance pétrolière, a été remplacé par le ministre de la Planification, Hisham Nazer.

En annonçant la nouvelle, l'agence de presse saoudienne ne précise pas les raisons du départ de Yamani, qui était ministre du Pétrole depuis 1962, mais on avait remarqué que celui-ci était souffrant lors de la dernière réunion de l'OPEP, tenue à Genève il y a une semaine.

M. Nazer, qui conservera, pour le moment du moins, son portefeuille original, est considéré par les analystes pétroliers comme un technocrate de premier plan qui connaît à fond les questions pétrolières.

Néanmoins, les analystes voient dans le remplacement du cheik une décision qui entraînera des effets extrêmement négatifs sur les prix du pétrole. Ils soulignent que le congédiement d'un homme qui était considéré, par le monde entier, comme le porte-parole attitré de l'OPEP signifie la fin de la politique de conciliation de l'Arabie Saoudite et l'avènement de visées beaucoup plus nationalistes.

« Nous venons d'avoir la confirmation absolue que l'Arabie Saoudite renonce à poursuivre une politique de stabilisation des prix », a fait remarquer un porte-parole du Wharton Middle East Economic Services de New York.

Voix de la modération

Nommé à son poste en 1962, peu après la création de l'OPEP, le cheik Yamani était devenu célèbre dans le monde entier en mettant sur pied l'embargo pétrolier de 1973, qui avait fait monter les cours à des niveaux jamais égalés jusqu'alors.

Mais 12 ans, plus tard, c'est sa détermination de défendre la part



du marché de son pays contre les producteurs non-membres de l'OPEP qui devait faire tomber ces prix de moitié en moins de trois mois.

En tant que représentant du principal exportateur mondial, Yamani a joué un rôle de premier plan dans l'ascension de l'OPEP. Suivant une stratégie cohérente, il a toujours fait entendre la voix de la modération au sein de l'organisation.

Pour leur part, plusieurs analystes évoluant dans l'industrie pétrolière américaine se disent persuadés que le remplacement de Yamani est dû à un conflit avec la famille royale.

« Yamani compte de nombreux ennemis au sein de la famille royale saoudienne, et personne n'ignore que le roi (Fahd) n'a pas apprécié sa politique de protection des prix et aurait voulu qu'il défende plus énergiquement les intérêts du pays », a déclaré un expert qui a insisté pour ne pas être identifié.

« En tant que chef du Conseil national sur le pétrole, le roi voulait probablement s'affirmer davantage », a-t-il ajouté.

À Washington, un analyste politique possédant une grande expérience du Moyen-Orient, qui a voulu lui aussi garder l'anonymat, a émis l'opinion que le rôle plus actif que se proposait de jouer désormais le roi pourrait amener l'Arabie Saoudite à faire fi de l'OPEP et à traiter directement avec les chefs d'État ou de gouvernement mondiaux.

Kruger reste au Québec et annonce un investissement de \$ 25 millions à LaSalle

Non seulement la cartonnerie Kruger maintiendra-t-elle ses activités au Québec, mais en outre elle investira de \$25 à \$30 millions dans une modernisation et une transformation de son usine de LaSalle. Les détails de cet investissement seront divulgués, ce matin, par les dirigeants de la compagnie et le maire de LaSalle, M. Michel Leduc.

FLORIAN BERNARD

Des rumeurs avaient circulé, un certain temps, concernant l'intention de Kruger de déménager une partie de ses installations dans une autre province. La division d'emballage de LaSalle était en outre menacée d'une cessation des opérations. Il n'en sera rien.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré à LA PRESSE, hier, que les \$25 millions qui seront investis à LaSalle permettront de créer une

nouvelle usine, la plus moderne au monde dans son secteur particulier d'activités.

Le maire de LaSalle, M. Michel Leduc, profitera de cette conférence de presse pour faire le bilan industriel des deux dernières années dans sa ville. En effet, depuis 1984, la valeur des investissements a atteint \$250 millions à LaSalle, dont \$100 millions pour le tout nouveau centre commercial du boulevard Newman. La ville a récemment inauguré quatre nouvelles rues dans son parc industriel, ce qui permettra la venue d'autres industries.

Enfin, sur un autre plan, LaSalle s'apprête à créer sa propre corporation municipale de récupération sélective et de recyclage des déchets. Les accords sont sur le point d'être conclus avec le ministère de l'Environnement du Québec. Il s'agira d'une première dans le monde municipal au Québec.

Essence: deux cents de plus?

CALGARY (PC) — Les consommateurs canadiens pourraient payer deux cents de plus pour un litre d'essence le mois prochain.

C'est du moins ce à quoi s'attendent les grandes compagnies pétrolières et les experts en la matière.

Cette augmentation reflèterait la hausse du prix du brut, qui est passé du record minimum de \$10 le baril à \$15,60, son niveau actuel.

Cette hausse surviendrait à un moment où les compagnies pétrolières rapportent des hausses de revenus phénoménales, pour la première fois depuis neuf mois.

« Le prix devra monter », croit M. Ron Blakely, trésorier-adjoint de Shell Canada Ltée. Une augmentation de deux cents ajouterait \$128 millions aux coffres de Shell Canada.

Avec 17 p. cent du marché, la compagnie est la troisième plus grand vendeur au détail au Canada, après Imperial Oil et Petro-Canada.

Outre le prix de l'essence, cette augmentation affecterait les prix de tous les produits raffinés — l'essence diesel et l'huile —, de façon à permettre aux compagnies de maintenir leur marge de profit, évaluée à environ un tiers du prix du gros.



Alain Dubuc

Jacques Parizeau: un père spirituel?

Quand Jacques Parizeau parle, tout le monde écoute.

Ce n'est pas étonnant. M. Parizeau a été le plus grand ministre des Finances du Québec. Il faisait autorité d'un océan à l'autre et a imposé à ce point sa marque sur les finances publiques et sur l'économie que son ombre plane encore.

Depuis qu'il a quitté la politique active, il est devenu la personne ressource par excellence. Dans une période où la complexité des débats est telle que les gens cherchent un guide pour y voir clair, M. Parizeau, avec son expérience, sa crédibilité et son talent, est la personne tout indiquée. C'est ainsi que de ministre critiqué, il est devenu un vieux sage que l'on consulte, une espèce de père spirituel financier.

Quand le Réa a été attaqué, on est allé chercher Jacques Parizeau. Et cette semaine, quand il a donné une conférence sur les privatisations, il a fait la manchette.

En réserve de la république

Mais M. Parizeau n'est pas un sage comme les autres. Ce n'est pas un universitaire qui est resté au dessus de la mêlée pendant toute sa carrière. Quand on écoute l'ancien ministre, il faut donc décoder ses propos.

C'est d'autant plus nécessaire que rien ne dit que la carrière politique de M. Parizeau soit terminée. Ses déclarations s'inscrivent dans une démarche qui peut sans doute le ramener soit à la politique active soit à une autre fonction où il sera toujours une figure publique. Bref, il est encore « en réserve de la république ».

Mais surtout, dans la majorité des dossiers qu'il commente, M. Parizeau a été partie prenante d'une façon ou d'une autre. Il peut difficilement être neutre, puisqu'il est amené à défendre ses gestes passés. Son retour à l'École des hautes études commerciales est d'ailleurs trop récent pour qu'il puisse remplir le rôle de sage qu'on veut lui faire jouer.

À la défense de ses bébés

Bien sûr, depuis qu'il a quitté la politique active, il n'est plus soumis à la solidarité ministérielle et peut faire preuve d'une rafraîchissante indépendance d'esprit et parfois même d'autocritique. On l'a vu avec ses propos sur la fiscalité ou avec le bilan très négatif qu'il a fait de la nationalisation de l'amiante.

Mais M. Parizeau ne peut pas faire abstraction de ce qu'il a fait lorsqu'il était ministre. C'est ainsi que l'ex-ministre s'est dit tout à fait d'accord avec la privatisation de la Raffinerie de Sucre de Saint-Hilaire. Ce n'est pas très étonnant, puisque le projet de privatisation qu'ont adopté les libéraux venait de son propre ministère.

Par contre, il s'inquiète de la vente de Dofor. Là non plus, ce n'est pas étonnant. Dofor, le gros morceau de Dofor, est passé sous le contrôle du gouvernement du Québec quand la Caisse de dépôt en a acheté les actions. C'est M. Parizeau qui était le ministre responsable de la Caisse. Le pdg de la Caisse, M. Jean Campeau, avait en outre été promu sous-ministre des Finances par Jacques Parizeau lui-même.

De la même façon, quand LA PRESSE a décrit les abus et les excès dans le monde du Réa, l'ancien ministre a affirmé qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. Le régime d'épargne-actions, c'était son bébé. Il était tout à fait normal que son créateur tente de jouer un rôle de médiateur dans le débat, pour éviter que le vent de critiques n'amène le gouvernement libéral à sabrer le régime.

Les paroles d'Évangile

Ces remarques ne visent pas à nier la valeur des interventions de l'ancien ministre mais plutôt à les resituer dans leur contexte, qui est profondément politique.

On l'a manifestement oublié, mais quand M. Parizeau était ministre, il a été vertement critiqué, et plus d'une fois. C'est lui qui a légué les déficits de trois milliards avec lesquels se débat l'actuel gouvernement. C'est également lui qui a concocté les taxes les plus impopulaires, comme la taxe-ascenseur. C'est lui qui a défendu avec le plus d'ardeur la nationalisation de l'amiante.

Il est donc étonnant de voir un personnage admiré, mais contesté, devenir comme par magie au dessus de tout soupçon parce qu'il a changé de job.

Pendant dix ans, Jacques Parizeau a été l'artisan des politiques économiques du gouvernement Lévesque. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le bilan de l'intervention économique du gouvernement péquiste n'a pas laissé que des souvenirs attendris.

Le Québec semble traverser une phase où les Québécois, faute de timoniers, réagissent en se disant en substance: « Si Jacques Parizeau le dit, ça doit être vrai ». Et c'est ainsi que des déclarations, pourtant encore fortement politiques, deviennent paroles d'Évangile.

Par exemple, si Jacques Parizeau était resté en politique, et qu'il était maintenant dans l'opposition, ses critiques sur les privatisations libérales ne se seraient pas retrouvées à la première page de certains journaux. Pourtant, il aurait sans doute dit la même chose.

Le vacuum politique

Le succès de Jacques Parizeau, quand il revient sur la place publique, s'explique aussi par le vacuum qui existe dans le monde des finances publiques. Son successeur libéral aux Finances, M. Gérard D. Lévesque, est remarquablement absent: on n'entend carrément pas parler de lui.

Le rôle économique dominant revient maintenant au président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, comme si le ministère des Finances était devenu un portefeuille de deuxième ordre. Or M. Gobeil n'est pas un communicateur et le cadre de ses activités, le contrôle des dépenses de l'État, est étroit. Il n'y a donc personne dans l'équipe libérale qui peut ou qui veut traiter à la fois de finances publiques et de politique économique, comme le fait si bien Jacques Parizeau.

On peut donc écouter ou lire l'ancien ministre avec intérêt, apprécier sa verve, mais il ne faut pas oublier que c'est toujours un politicien.

1529,47
(+3,98)
MONTREAL

TORONTO
3011,82
(-0,77)

1851,80
(+6,33)
DOW JONES

L'OR
(New York)
\$405,30
(-6,50)

CANADIEN
+1/100
72,02

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



Lloyd R. McGinnis



John D. Herrick



Yves Guérard



Rolf B. Hougen

M. Lloyd McGinnis, président et chef de la direction de W.L. Wardrop & Associates Ltd., une firme d'ingénieurs-conseils de Winnipeg, a été élu au poste de président de la Chambre de Commerce du Canada. La Chambre nationale est la plus grande association d'affaires du Canada et la plus représentative du monde des affaires, parlant au nom de 165 000 entreprises de l'ensemble du pays.

Ont été élus respectivement aux postes de premier, deuxième et troisième vice-président: John D. Herrick, président du conseil de General Mills Canada Inc., Toronto; Yves Guérard, président du Groupe Sobeco Inc., de Montréal; et Rolf B. Hougen, président de Hougen's Limited, de Whitehorse.

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

La Caisse investit dans le Groupe Harricana

■ Le Groupe Harricana Inc., qui regroupe deux entreprises (Harricana Metal Inc., d'Amos, et Metcor Inc. d'Anjou), a conclu avec la Caisse de dépôt et placement un accord selon lequel la Caisse devient partenaire du groupe avec une participation de 10 p. cent pour un investissement de plus de \$1 million. Harricana Metal, qui compte 180 employés, fabrique des ébranchements, des scies et des grappins et offre comme spécialité l'adaptation d'excavatrices aux diverses pièces d'équipement forestier. Avec 60 employés, Metcor se spécialise dans le traitement thermique des métaux: son usine de trempe d'Anjou est la plus importante pour l'industrie automobile au Québec et la deuxième plus importante au Canada.

Memotec Data double son bénéfice

■ Le troisième trimestre a pris fin pour Memotec Data, de Montréal, avec un bénéfice net de \$1 460 000 ou 24 cents par action sur des revenus de \$16,3 millions, comparativement à un bénéfice de \$744 000 ou 23 cents par action sur des revenus de \$4,2 millions pour la même période l'an dernier. Pour les neuf premiers mois, la compagnie a enregistré un bénéfice net de \$3 321 000 ou 56 cents par action sur un chiffre d'affaires de \$31,6 millions, contre un bénéfice de \$1 633 000 ou 54 cents par action sur des revenus de \$9,6 millions l'an dernier. Les résultats englobent deux mois d'activité de la nouvelle filiale américaine Infinit Inc.

Affaires en baisse pour C-I-L

■ C-I-L Inc. a enregistré un bénéfice net de \$16 millions ou 85 cents par action sur des ventes de \$1 milliard pour les neuf premiers mois de son exercice, comparativement à un bénéfice de \$35 millions ou \$2,19 par action pour la période correspondante l'an dernier. Au troisième trimestre, la compagnie accusait un déficit de 14 cents par action, les ventes de \$289 millions étant essentiellement les mêmes que celles du troisième trimestre l'an dernier. C-I-L attribue cette régression aux pertes encourues par le groupe Agriculture et la diminution du volume des ventes du groupe Mines et Construction.

Résultats de Cassidy

■ La compagnie de porcelaines, verrerie et cadeaux Cassidy Ltée, de Brossard, a enregistré un bénéfice net de \$495 000 ou 44 cents par action sur un chiffre d'affaires de \$27 012 000 au troisième trimestre, comparativement à un bénéfice de \$325 000 ou 18 cents par action pour la période correspondante l'an dernier. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice a été de \$868 000 ou 73 cents par action sur des revenus de \$75 146 000 contre un bénéfice de \$477 000 ou 21 cents par action sur des revenus de \$62 720 000 pour la même période l'an dernier. En 1985 la compagnie avait enregistré un gain extraordinaire de \$99 000 en recouvrement d'impôts. Le conseil a déclaré un dividende trimestriel de \$0,85 par action ordinaire, qui sera payé le 31 décembre aux actionnaires inscrits au 15 décembre. Par ailleurs, le conseil a adopté un règlement autorisant un fractionnement des actions à deux pour une. L'approbation des actionnaires sera demandée à une assemblée extraordinaire en décembre.

Deux nouveaux inscrits à la Bourse

■ Les actions ordinaires de Carpi Corporation ont été inscrites à la cote de la Bourse de Montréal et admises à la négociation sous le symbole «CYY» au téléscripteur. Les transactions apparaitront dans la presse financière sous le nom abrégé Carpi. Entreprise de vente au détail de produits de revêtement du sol, Carpi prévoyait compléter le 9 octobre son premier appel public à l'épargne, une émission de 2 000 000 d'actions au prix de \$8 l'action. Les actions ordinaires de la firme Les Systèmes de Sécurité Unican ont également été admises à la négociation à la Bourse de Montréal, sous le symbole «UCS» au téléscripteur.

Stelco maintient ses résultats

■ C'est un bénéfice net de \$56 004 000 ou 52 cents par action sur des revenus de \$1 855 019 000 que Stelco a enregistré pour les neuf premiers mois de son exercice, ce qui se compare à un bénéfice de \$54 153 000 ou 68 cents par action sur des revenus de \$1 877 990 000 pour la période correspondante l'an dernier. Au troisième trimestre, le bénéfice net a été de \$15 167 000 ou sept cents par action sur des revenus de \$592 594 000, en regard d'un bénéfice de \$20 606 000 ou 23 cents par action sur des revenus de \$615 787 000 pour cette période l'an dernier.

Du Pont Canada obtient de forts résultats

■ Du Pont du Canada, filiale à 75 p. cent de E.I. Du Pont de Nemours a terminé le neuf premiers mois de son exercice avec un bénéfice d'exploitation de \$46 millions ou \$2,86 par action sur des revenus de \$940,9 millions, ce qui se compare à un bénéfice de \$13,6 millions ou 85 cents par action sur des revenus de \$887,8 millions pour la période correspondante l'an dernier. Le bénéfice net de 1985 ne comprend pas un déficit extraordinaire de \$46,5 millions ou \$2,95 par action. Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation de Du Pont a été de \$13,4 millions ou 83 cents par action sur des revenus de \$289,9 millions, contre un bénéfice de \$7,2 millions ou 45 cents par action sur des revenus de \$283,9 millions l'an dernier.

Chute du bénéfice de Circo Craft

■ Circo Craft Inc., de Kirkland, s'attend à une bonne fin d'année et à d'excellents résultats en 1987. La compagnie a terminé le troisième trimestre avec un bénéfice net de \$734 000 ou six cents par action sur un chiffre d'affaires de \$12 115 000, comparativement à un bénéfice de \$1 190 000 ou dix cents par action sur des revenus de \$10 623 000 pour la période correspondante l'an dernier. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice a été de \$2 852 000 ou 24 cents par action sur des revenus de \$38 645 000, en regard d'un bénéfice de \$4 054 000 ou 34 cents par action sur des revenus de \$33 236 000 l'an dernier.

Émissions de Venmar et de Télémédia

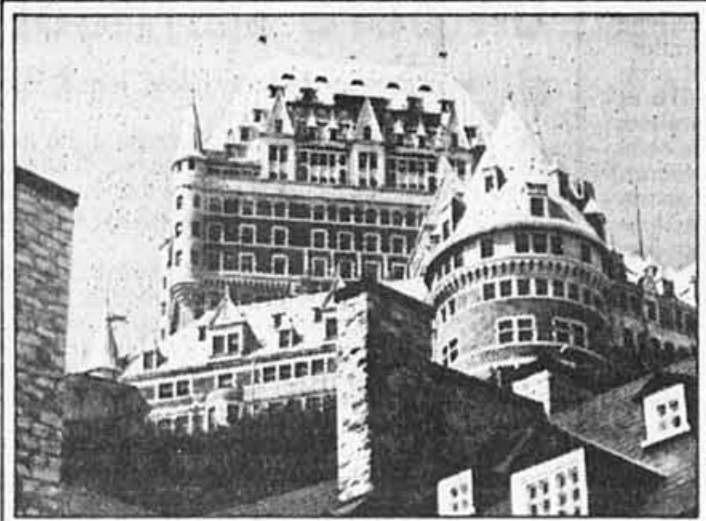
■ Venmar Inc., de Drummondville, entreprise d'appareils de ventilation, climatisation et chauffage, a déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus définitif concernant une émission d'actions ordinaires dont les preneurs fermes sont Lévesque Beaubien et Geoffrion Leclerc. Le montant de l'émission a été fixé à \$4,5 millions pour 1,5 million d'actions ordinaires au prix de \$3 l'action. Le produit de la vente sera utilisé pour agrandir l'usine, réduire la dette de la compagnie et de ses filiales, financer l'expansion future et procéder à des acquisitions. Par ailleurs, Télémédia Inc. a déposé au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique un prospectus définitif pour une émission de 2 125 000 actions subalternes de catégorie A, au prix de \$8 l'action (émission admissible à un REA avec déduction de 50 p. cent). Lévesque Beaubien, Burns Fry et Wood Gundy sont les preneurs fermes de cette émission.

Meilleure année pour Goodyear Canada

■ Goodyear Canada Inc. a terminé les neuf premiers mois de son exercice avec un bénéfice net de \$11 297 000 ou \$4,37 par action sur des revenus de \$494,5 millions alors que, pour la période correspondante l'an dernier, la compagnie accusait un déficit de \$4 684 000 ou \$1,84 par action sur des revenus de \$465,2 millions. Au troisième trimestre, Goodyear Canada a enregistré un bénéfice de \$3 784 000 ou \$1,46 par action sur des revenus de \$170,1 millions, contre un bénéfice de \$2 390 000 ou 92 cents par action sur des revenus de \$157,6 millions l'an dernier.

Dividendes de Canon

■ Canon Inc. a déclaré un dividende semestriel de 22,5 cents sur ses actions de catégorie A et un dividende de 27 cents sur ses actions de catégorie B. Ces deux dividendes seront payés le 28 novembre aux actionnaires inscrits au 3 novembre. La compagnie a terminé les neuf premiers mois avec un bénéfice net de \$9 132 000 ou 93 cents par action sur des revenus de \$323 625 000, contre un bénéfice d'exploitation de \$6 259 000 ou 73 cents par action sur des revenus de \$271 615 000 en 1985.



Une nuit dans un hôtel de grand renom pour seulement 77\$

Du 19 octobre 1986 au 30 avril 1987, vous pourrez profiter du grand confort et de toute la féerie du fameux Château Frontenac de Québec pour aussi peu que 77 \$ la nuit (une personne par chambre). Les gens d'affaires comme les vacanciers se réjouissent de l'emplacement pratique du Château, au cœur des activités de la ville. La cuisine raffinée de la ravissante salle à manger Le Champlain, les spécialités québécoises du Café Canadien, les salons invitants et les commodités de divertissements contribueront à faire de votre séjour un moment mémorable.

En séjournant avec nous, vous accumulez encore d'autres points-bonis.

2 500 points-bonis sans même prendre l'avion

D'ici le 30 avril 1987, séjourniez dans n'importe quel hôtel CP participant au tarif d'entreprise ou plein tarif courant et obtenez 1 500 points-bonis supplémentaires. Avec les 1 000 points d'usage, c'est un total de 2 500 points... portés automatiquement à votre dossier Bonis-Voyages par l'hôtel. Pas de reçu à conserver.



Le Château Frontenac

1, rue des Carrières, Québec

CP Hotels

100 ans d'hospitalité.

Réservations: 1-800-268-9411 Québec et Ontario 1-800-268-9420 Ou votre agent de voyages

CP et sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

ALLOS
COMPUTER SYSTEMS

CHERCHÉZ-VOUS UN SYSTÈME INFORMATIQUE?

SCGM vous offre 20% de rabais sur le prix de détail suggéré de tous les modèles ALLOS:

- Multi usagers
- Compatibles PC/AT
- XENIX-UNIX

Offrez de plus amples informations en composant: (514) 842-7649

ALLOS
Le traitement de l'information allié à la technologie supérieure

SCGM les services informatiques
520, rue Cherrier, bureau 300, Montréal, Québec, H2L 1H1

On parle d'extension de garantie...
On parle de location à bas prix...
On parle de prix mirobolants...
On parle de voitures en stock...

NE SIGNEZ RIEN AVANT D'AVOIR VU JAC AUTO.
Apportez-nous l'offre écrite qui vous a été faite et nous la battons!

SPECIAL Sur présentation de cette annonce, enduit anti-rainure et protection de la peinture et des tissus sans frais.

JAC AUTO LTEE

3612, BOUL. ST-JEAN DOLLARD-DES-ORMEAUX 626-8120

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

C'est simple: vous vous inscrivez à un hôtel Hilton et nous vous inscrivons à nos Départs Express*. Il vous suffit d'utiliser une carte de crédit reconnue et très tôt, le matin de votre départ, nous glissons sous votre porte votre reçu avec votre note détaillée. Le matin, il ne vous reste plus qu'à déposer votre clé dans la boîte des Départs Express*, dans le hall de l'hôtel.

Avec les Départs Express* de Hilton, plus besoin d'attendre votre tour à la caisse. Ni de patienter jusqu'à l'arrivée de vos reçus. C'est efficace. Et c'est vite.

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, le service de réservations Hilton ou tout hôtel Hilton International.

LES DÉPARTS EXPRESS* DE HILTON: UN PAS EN AVANT



Saint John, N.B. • Montréal (Bonaventure)
Montréal Aéroport (Dorval) • Toronto (Harbour Castle)
Toronto Aéroport • Windsor

HILTON INTERNATIONAL CANADA

OUVERT LE SAMEDI DE 9 H À 17 H



41 020 \$*
DE DÉDUCTIONS FISCALES

FAITES UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER DE QUALITÉ, PRODUCTEUR DE REVENUS. UTILISEZ DE L'ARGENT QUI AUTREMENT SERAIT VERSÉ EN IMPÔTS.

SEULEMENT 1 000 \$ VERSÉS MAINTENANT

donneront lieu à des déductions fiscales de l'ordre de 41 020 \$* et peuvent engendrer des gains en capital non imposables de l'ordre de 46 951 \$**

Cet investissement est offert par Le Groupe Mastercraft. Nos 35 années d'expérience en construction, développement immobilier vous garantissent un investissement de qualité.

TELEPHONEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT CHEZ MASTERCRAFT À FRAIS VIÉS:
MONTRÉAL (514) 397-1441
OTTAWA (613) 737-4040
QUÉBEC (418) 682-5705

Vancouver • Québec • Halifax

LE GROUPE MASTERCRAFT

* DÉCOUPEZ ICI POUR ALLÉGER VOTRE FARDEAU FISCAL *

☐ JE DESIRE RECEVOIR UN SOMMAIRE SUR L'INVESTISSEMENT ☐ TELEPHONEZ-MOI POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

CORRESPONDANCE: ☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉL. (bureau) (domicile)

REVENU AU-DESSUS DE LA MOYENNE:
☐ \$45.000 — \$60.000 ☐ \$60.000 — \$75.000 ☐ \$75.000 + ☐ \$100.000 +

POSTEZ À: LE GROUPE MASTERCRAFT
1, PLACE VILLE MARIE, SUITE 1925, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 2C3

* Les pronostics sont fondés sur les notes et hypothèses de la brochure publicitaire. ** Les gains en capital sont calculés d'après une vente de 1990 selon un taux d'application de 8 %.

L'Alberta accorde une aide de \$ 1 milliard à l'industrie pétrolière

CALGARY (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a annoncé hier qu'il accorderait une aide de \$1 milliard afin de soutenir l'industrie pétrolière de la province.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre Don Getty et le ministre de l'Énergie Neil Webber ont annoncé qu'une partie de cette aide se traduirait par une réduction immédiate des redevances qu'il perçoit sur le pétrole et le gaz naturel.

Les gouvernements de l'Alberta et d'Ottawa sont parvenus à

un accord en vue de déréglémenter l'industrie du gaz naturel à compter du 1er novembre, a déclaré M. Getty. En vertu de cet accord, les producteurs canadiens ne pourront vendre le gaz naturel meilleur marché aux États-Unis qu'au Canada et ils devront répondre aux besoins du pays pour les 15 prochaines années.

M. Webber a pour sa part déclaré qu'il espérait pouvoir fournir de plus amples précisions concernant la déréglementation aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse conjointe avec

son homologue fédéral, M. Marcel Masse.

Mais on sait déjà que les petits producteurs verront se prolonger jusqu'à la fin de 1987 un programme qui leur accorde des crédits d'impôts et qu'un nouveau programme d'incitation à l'exploration contiendra des mesures fiscales étalées sur une période de cinq ans. Le gouvernement répond ainsi aux pressions des petits producteurs, qui réclamaient de l'aide depuis la chute des prix du pétrole à la fin de 1985.

De son côté, le gouvernement

fédéral avait déjà mis au rancart, plus d'un an avant son expiration, l'impopulaire taxe sur le pétrole et le gaz. Mais il avait récemment refusé de financer un programme conjoint de stabilisation des réserves des compagnies mis de l'avant par le gouvernement albertain.

MM. Webber et Getty sont d'avis qu'il est du devoir du gouvernement fédéral de consentir davantage à l'industrie pétrolière en difficulté.

M. Getty croit que les mesures annoncées permettront d'accroître le nombre de forages durant l'hiver.

SUR LA QUESTION DU DÉFICIT

Le secrétaire général de l'OCDE loue les efforts du gouvernement canadien

OTTAWA — Le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), M. Jean-Claude Paye, s'est dit impressionné par les efforts du gouvernement conservateur de Brian Mulroney pour réduire le déficit budgétaire et assainir les finances publiques.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Au cours d'une conférence de presse qui suivait de peu une rencontre avec le chef du gouvernement canadien, le visiteur de cette organisation comptant 25 pays industrialisés a profité de ses rencontres avec des représentants de l'administration publique, du milieu de l'entreprise privée et des universités pour discuter des fleaux économiques qui affligent le commerce international.

Malgré les signes encourageants des cinq dernières années, M. Paye a souligné qu'il y avait toujours certains aspects de la situation économique mondiale qui ne cessaient d'in-

quiéter, en particulier les déficits budgétaires de certains pays et les surplus de certains autres.

« Ces déficits, dont celui des États-Unis, ou ces surplus, ceux du Japon et de l'Allemagne fédérale, a précisé le visiteur, atteignent encore des niveaux très élevés et donnent toujours lieu à des inquiétudes et servent ici et là d'aliments à des tensions ou des pressions. »

C'est en ce sens que le secrétaire général de l'OCDE a apprécié l'effort déterminé du gouvernement canadien de réduire son déficit et de mettre de l'ordre dans les finances publiques.

« Ce sont des efforts tout à fait louables et à beaucoup d'égards impressionnants, a-t-il précisé, qui ont quand même malheureusement été ralentis par la situation difficile dans les provinces de l'Ouest du fait de la baisse des prix du pétrole et des prix des produits agricoles. »

Au cours des 40 minutes qu'il a passées avec le premier ministre, M. Paye a discuté de la situation insoutenable de la concurrence et du protectionnisme



M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, à sa sortie hier de l'édifice national de la Presse à Ottawa.

dans le monde de l'agriculture. « J'ai parlé de la position de l'OCDE, a-t-il poursuivi, qui souligne le caractère non-soutenable de la situation agricole et mes propos ont été appréciés. »

« À cause du déséquilibre, a ajouté M. Paye, qui ne cesse de s'accroître entre l'offre et la demande et qui crée une situation de concurrence virulente entre les principaux pays exportateurs. »

Selon ce porte-parole de l'OCDE, il est clair que même si cette situation semble vouloir bénéficier aux acheteurs, « elle est néanmoins dommageable à beaucoup d'égards. »

« C'est un genre de concurrence coûteuse, a-t-il dit, pour ceux qui la pratiquent parce qu'elle crée des tensions dans le système de commerce international et que les mauvaises habitudes qui se prennent risquent de contaminer l'ensemble des échanges mondiaux. »

Ce que l'OCDE voudrait voir, selon M. Paye, c'est une réduction sensible entre l'offre et la demande pour stabiliser les marchés. « Nous exprimons cet objectif, a-t-il dit, conscients de tout ce que cela implique. »

Le secrétaire général a d'ailleurs précisé sa pensée sur les tentations protectionnistes des pays industrialisés. « Ce qu'il faut faire, en tant qu'organisme, a-t-il dit, c'est d'agir ensemble pour que cela n'introduise pas de distorsion dans la situation concurrentielle. »

L'OCDE a commandé une étude sur le sujet il y a quatre ans et c'est dans quelques jours que le rapport de synthèse sera soumis. « De là, a conclu M. Paye, vont découler des recommandations, je ne sais pas ce qu'elles vont être, mais je puis affirmer que la situation actuelle impose l'action multi-pays et multi-produits. »

Les obligations d'épargne: toujours aussi populaires, même si, dans certains cas, elles ne rapportent rien

Les épargnants ne boudent pas les obligations d'épargne du Canada, en vente depuis lundi, même si elles ne rapportent que modérément cette année, et même ne rapportent pas du tout dans le cas précis où l'épargnant souscrit à un programme de prélèvement uniforme sur le salaire!

CAROLE THIBAudeau

Selon Pierre Brûlé, porte-parole de la Banque d'Épargne du Canada, environ 35 p. cent des acheteurs d'OEC adoptent ce genre de programme, ce qui représente environ 11 p. cent du volume en argent.

Prenons le cas de l'employé qui veut acheter une obligation de \$1000 et qui signe une entente pour qu'on prélève \$21,65 pendant 48 semaines sur son salaire. Il lui en coûte \$1039,20 pour acheter \$1000 d'obligations, soit 3,93 p. cent de frais.

Comme le soulignait Alain Dubuc dans LA PRESSE de jeudi dernier, le rendement réel d'une obligation ne sera que de 3,75 p. cent, si on soustrait le taux d'inflation cent prévu pour les douze prochains mois (4 p. cent) du taux fixé par le gouvernement fédéral (7,75 p. cent).

Le coût du financement de l'obligation annule son rendement mais ne paniquons pas: à la fin de l'année, on remet à l'individu \$1077,50, c'est-à-dire à peu de chose près le même montant que s'il avait déposé à chaque semaine son \$21,65 dans un compte d'épargne à intérêt quotidien. Le

grand mérite du prélèvement à la source est celui de forcer à l'épargne.

« Les obligations d'épargne, même moins généreuses comme c'est le cas cette année, demeurent attrayantes du point de vue de la sécurité et de la liquidité immédiate qu'elles permettent. Il est bon d'en avoir dans son portefeuille », explique Germain Carrière, vice-président sénior chez Lévêque, Beaubien.

De plus, il y a un certain pourcentage d'acheteurs investis qui achètent toujours des OEC. « Bon an mal an, ils achètent des obligations et on peut dire que jusqu'à maintenant, ils ont été bien traités, avec les rajustements de taux à la hausse », soutient-il.

Les quelques institutions financières interrogées par LA PRESSE affirment que les obligations se vendent aussi bien que par les années passées, bien que le départ soit lent, ce qui est typique de ce genre d'émission.

« Nous vendons à un rythme de \$2½ millions par jour, explique Noella Anderson, préposée aux obligations à la Banque Nationale du Canada. Cela ressemble au début de campagne des années passées. Les ventes devraient monter en flèche vers la fin de la semaine, quand les banques sont ouvertes en soirée. »

Les OEC sont en vente jusqu'au 7 novembre au comptant, et le ministre des Finances fixe habituellement un peu plus tard la date de fermeture pour l'achat avec prélèvement à la source.

Emprunt du Québec sur le marché japonais

TOKYO (PC) — Le Québec, qui fut le premier emprunteur canadien à s'introduire sur le marché des obligations « Samourai » japonais, en 1972, est devenu le premier client international à contracter un emprunt auprès des syndicats financiers qui oeuvrent dans le secteur des prêts à très long terme, créé en août, au Japon.

La province et la compagnie d'assurance Nippon Life ont signé hier, à Tokyo, une entente pour un prêt de 20 milliards de yens — environ \$173,4 millions Can — remboursable par versements semi-annuels égaux débutant à la fin d'un délai de 10 ans et demi, à un taux d'intérêt de 6,4 p. cent.

Les financiers japonais em-

ploient le terme « marché Samourai » pour désigner le marché des emprunts offshore.

L'emprunt sera utilisé à des fins générales, a indiqué le bureau du Québec à Tokyo.

Les emprunteurs canadiens ont été le groupe étranger le plus actif sur le marché financier japonais l'an dernier, allant chercher près d'un milliard de dollars (Can.) au cours de la seule année 1985, en émissions d'emprunts et d'obligations.

Depuis 1972, les emprunteurs canadiens ont levé \$2,5 milliards sur le marché japonais. Là-dessus, le gouvernement de la province de Québec en mobilisait \$1,2 milliard.

Résultats d'Union Carbide

C'est un bénéfice net de \$16 432 000 ou 76 cents par action que Union Carbide du Canada a enregistré au troisième trimestre, si l'on tient compte de d'un gain extraordinaire de \$13 522 000 réalisé sur la vente de certains éléments d'actif, ce qui se compare à un déficit net de \$3 186 000 ou 21 cents par action au troisième trimestre de l'an dernier. Les revenus se sont élevés à \$83,6 millions pour le trimestre, en regard de \$96,2 millions l'an dernier. Pour les neuf premiers mois, Union Carbide Canada le bénéfice d'exploitation des entreprises encore en activité a été de \$9 515 000 ou 33 cents par action sur des revenus de \$268,4 millions, ce qui ne comprend pas un gain extraordinaire de \$18 millions ou 89 cents par action, comparativement à un déficit net de \$6 731 000 ou 50 cents par action sur des revenus de \$267,1 millions l'an dernier.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Le service Télé-obligations de Guardian*

Les Obligations d'épargne du Canada, un placement sûr, sont négociables en tout temps et vous offrent un rendement élevé. Téléphonnez-nous pour commander vos Obligations en signalant simplement le numéro de service Télé-obligations de Guardian:

842-7161 Lun.-Ven.: 8h30 à 16h00
(618, St-Jacques)

875-5600 Lun.-Mer.: 9h30 à 16h00
Jeu. & Ven.: 9h30 à 18h00
(950, Ste-Catherine O.) Samedi: 9h00 à 13h00

C'est tellement facile!
Téléphonez-nous dès aujourd'hui.

Fiducie Guardian

*Les commandes ne seront acceptées que si le paiement entier parvient aux bureaux de Guardian avant 16h00 le jour de la fermeture de la campagne d'Obligations d'épargne du Canada 1986.

LE POINT DE VUE



PARADIS DES GOURMETS

Où les plaisirs de la table sont à la hauteur des plaisirs de la vue.

Le Centre Sheraton Montréal
Hôtel et Sommet de la tour
Le service hôtelier d'ITT
1201, boulevard Dorchester ouest, Montréal,
Québec H3B 2J7 (514) 878-3000

Pour Madame:
CANASPORT
MAXI LIBRARI
CARACAS

diffusion
stephanie bis

Pour Monsieur:
GUY LAROCHE
BENOIT GENÉY
AND J

Nous sommes les IMPORTATEURS DIRECTS de FRANCE et d'ITALIE

Nous avons la possibilité de vous offrir à des prix avantageux, pour vous mesdames et messieurs, notre collection automne-hiver 86-87, avec le service personnalisé d'une boutique.

Vous aurez une remise de **25%** sur la nouvelle collection
Costumes pour hommes, 100% laine à partir de **225\$** Impermeables **185\$**

2030, rue Crescent 844-0063
1110, av. Laurier Ouest 270-7797
3638, Ch. Chambly (Longueuil) 651-6883

UP-TOWN LOUE DES VOLVO 1987 AUX TAUX DES VOITURES ORDINAIRES

Modèle 760 GLE 1987

— capitonnage cuir véritable
— tout équipée
— freins à système ABS

506 par mois ^{82\$}

Modèle 740 GLE 1987

— boîte automatique avec surmultipliée
— climatiseur, etc.

396 par mois ^{20\$}

LA GARANTIE VOLVO 1987

Mécanique: 3 ans sans limite de kilométrage

Corrosion: 8 ans sans limite de kilométrage

*Taux basés sur location fixe de 48 mois, acompte comptant 3 000\$, taxe de vente en surplus, 100 000 kilomètres gratuits, taux garantis pendant 3 mois avec commande.

3e année consécutive Concessionnaire Volvo par excellence.

de la Savane

up-town
automobiles ltée

8300, boul. DÉCARIE (près de Royalmount) 737-6666

LE SEUL CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF VOLVO À MONTRÉAL

B.C. Telephone ne prévoit pas subir le même sort que Bell Canada

La compagnie British Columbia Telephone ne prévoit pas subir le même sort que

Bell Canada, qui doit rembourser, à la demande du CRTC, \$206 millions à ses clients et ré-

duire l'an prochain de 20 p. cent ses tarifs pour les communications interurbaines.

C'est ce qu'a déclaré hier Barry McNeil, vice-président responsable des finances de BC Tel, devant les membres de la Société de Montréal des analystes financiers.

Selon lui, la compagnie de Colombie-Britannique s'est vue accorder par l'organisme réglementaire fédéral des revenus relativement plus élevés que ceux de sa consœur de l'est du pays. Et ce, ajoute-t-il, parce que les contextes économiques et financiers, et le niveau de «risque» qui en résulte, sont très différents. De plus, les revenus que l'entreprise retire en 1986 s'inscrivent à l'intérieur des paramètres que le CRTC a définis quand il a rendu sa décision au sujet de Bell.

BC Tel comptait à la fin de 1985, en incluant les filiales du

groupe qu'elle a créé, 15 863 employés. Sa principale filiale, Microtel, et la compagnie d'ingénierie CANAC, qui appartient au Canadien National, ont obtenu à la fin de l'an dernier le contrat de \$268 millions pour le système de communications du nouveau système de radar qui sera installé dans le grand nord canadien.

Les revenus du groupe étaient l'an passé de \$1,37 milliard — \$1,21 milliard pour les télécommunications et \$167 millions pour la fabrication d'équipement — et ses bénéfices nets de \$97,5 millions. M. McNeil a dit hier qu'Expo 86 avaient procuré des revenus de \$10 millions à la compagnie.

Crée en 1979, Microtel, qui fabrique des équipements de télécommunications, compte 2 200 employés et son chiffre d'affaires a été en 1985 de \$168 millions.

Céréales: l'UPA exige la part du Québec

OTTAWA (PC) — Les agriculteurs québécois veulent obtenir leur part du gâteau de \$1 milliard qu'a promis le gouvernement fédéral pour aider les céréaliers de l'Ouest en difficulté.

«Le gouvernement fédéral doit cesser de jouer au Robin des Bois et chercher plutôt à mettre en place des politiques équitables pour toutes les régions», a affirmé hier en conférence de presse le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Jacques Proulx.

Au cours de la journée, M. Proulx a rencontré les caucuses des trois partis fédéraux. Après avoir discuté avec les Tories du Québec, il s'est dit confiant que les agriculteurs de l'Est du pays ne seront pas oubliés lorsque le fédéral accordera le milliard de subventions promis pour épauler une production céréalière en

butte à une farouche compétition internationale.

Selon les calculs de l'UPA, au pro-rata de sa production céréalière, le Québec devrait recevoir \$40 millions d'Ottawa. «Ce serait alors équitable», rappelle M. Proulx, qui souligne que les mêmes critères s'appliqueraient alors d'un océan à l'autre, bien que, de par sa production, les Prairies garderaient la part du lion de cette nouvelle manne. Selon la même logique, le Québec récupérerait près de la moitié de \$300 millions de subsides laitiers fédéraux parce qu'il a 48 pour cent de la production, mais les laitiers de l'Ouest ont accès au même programme, d'insister M. Proulx. Ottawa doit abandonner ses «politiques de Robin des Bois» qui lui font décider sur une base arbitraire de financer une région, une production plutôt qu'une autre.

Devant les élus, M. Proulx a profité de l'occasion pour aborder «dans une démarche d'urgence» les principaux dossiers pilotés par l'UPA, qui regroupe 93 pour cent des fermiers québécois.

Dans le dossier du libre-échange, l'UPA s'oppose farouchement à l'inclusion du secteur agricole dans les discussions avec les Américains. La disparition de toute barrière aux frontières «conduirait à une déstabilisation complète du secteur agricole québécois», affirme M. Proulx. Une étude réalisée pour l'UPA affirmait récemment qu'aucun secteur de production au Québec ne bénéficierait d'un traité avec les Américains. Des productions comme le lait, la volaille, le porc et le bœuf seraient «littéralement massacrées», renchérit M. Proulx.

Les PME réclament une réforme des assurances

Durement touché par des augmentations importantes des primes d'assurance-responsabilité, les PME réclament une réforme complète des pratiques du commerce de l'assurance et des indemnités accordées par les tribunaux. Elles s'opposent toutefois à une intervention gouvernementale directe dans le domaine de la réassurance.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auprès de plus de 10 000 de ses 76 000 entreprises-membres à travers le Canada.

L'étude révèle notamment que les PME québécoises ont été moins fréquemment touchées par des hausses que celles des autres provinces l'année dernière. Au Québec, 65,5 p. cent des 1515 entreprises qui ont participé à l'enquête ont subi des augmentations de primes comparativement à 74,3 p. cent au niveau national. Dans 20 p. cent des cas, les augmentations étaient supérieures à 50 pour cent.

Les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier ont été les plus durement touchés. Dans ces secteurs, quatre répondants québécois sur dix ont subi des augmentations. Le secteur manufacturier suit avec une fréquence de trois sur dix.

L'étude démontre également que les membres québécois de la FCEI ne sont pas aussi inquiets que les commerçants des autres provinces devant la possibilité

que des agences gouvernementales offrent de la réassurance.

Plus du double des entreprises québécoises sont d'accords pour que les gouvernements offrent de la réassurance par rapport à celles de l'Ontario (32,4 pour cent contre 15,5 pour cent).

«Cependant, il existe toujours une majorité importante qui désapprouve, et la FCEI va continuer à appuyer la réassurance-responsabilité par le secteur privé plutôt que le secteur public», a déclaré M. Pierre-J. Lauzier, directeur général pour le Québec de la Fédération.

Sans offrir eux-mêmes la couverture, les gouvernements pourraient cependant aider l'industrie privée à surmonter les obstacles qui l'empêchent d'offrir une couverture adéquate, estime-t-il.

Par ailleurs, 73,3 pour cent des membres québécois de la FCEI sont favorables à une limitation des montants des indemnités d'assurances allouées par les tribunaux par rapport à 82,3 pour cent à l'échelle nationale et 86,8 pour cent en Ontario.

Par contre, 9,8 pour cent des répondants québécois s'opposent aux restrictions, par rapport à 7,3 pour cent au Canada et 5,7 pour cent en Ontario. Plus du double des membres québécois étaient indécis contrairement à leurs homologues ontariens (16,9 pour cent contre 7,5 pour cent). — Presse Canadienne

Mont St-Sauveur réduit le prix et la quantité de ses actions

Mont Saint-Sauveur International Inc. a décidé de réduire le prix de vente et le nombre des actions REA qu'il s'apprête à émettre.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le président de cette entreprise, M. Jacques Hébert, a déclaré hier qu'après consultation avec ses courtiers, il a été convenu de réduire de 50 cents, à \$3,50, le prix de ces actions admissibles au Régime d'épargne actions du Québec. De plus, au lieu d'en

émettre 2 500 000 comme il était prévu, seulement 1 750 000 actions seront offertes.

En septembre, la compagnie Mont Saint-Sauveur International Inc., qui exploite des stations de ski à Saint-Sauveur, dans les Laurentides, et à Jay Peak, dans le Vermont, avait fait savoir qu'elle entendait par cette émission recueillir \$10 millions. Le montant est maintenant réduit à \$6,1 millions.

Se retirer ou baisser le prix

«Devant l'arrivée d'une masse importante d'émissions sur le marché du REA, a expliqué M. Hébert, j'ai rediscuté avec mes courtiers qui m'ont suggéré deux choses: baisser le prix demandé ou simplement nous retirer du marché. Après discussion, il a été décidé de modifier notre prix.»

Quebecor inscrit ses nouvelles actions

Les actions subalternes de catégorie B (avec droit de vote) de Quebecor, ainsi que les bons de souscription pour ces actions, ont été inscrits aux cotes des Bourses de Montréal et de Toronto, sous les symboles «QBR.B.» pour les actions et de «QBR.Wt.B.» pour les bons. Les actions de catégorie B (à droits de vote multiples) sont également inscrites sous le symbole «QBR.A.» aux bourses de Montréal et Toronto et sous le symbole «PBO» à l'American Stock Exchange.

LA BOURSE

L'accord pétrolier en Alberta empêche une trop forte chute

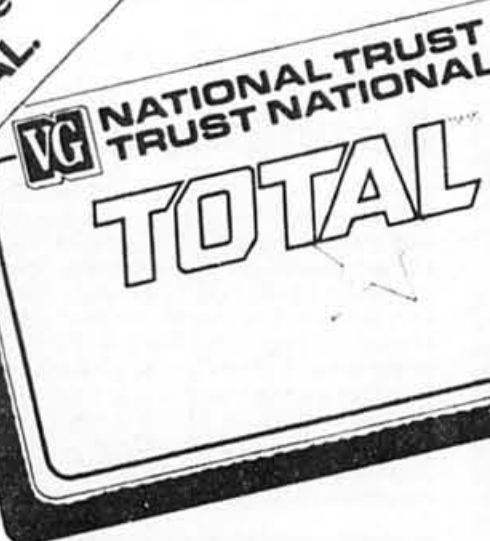
L'indice composé de la Bourse de Toronto était hier le seul à clôturer en baisse, cédant 0,77 pour fermer à 3011,82, mais il aurait vraisemblablement perdu davantage n'eût été d'un accord entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta sur les prix du gaz naturel et l'aide albertainne aux pétroliers.

La journée s'est avérée un véritable match de souque à la corde entre, d'une part, des aurifères généralement en baisse (l'or a perdu \$6,50 l'once à New York), des pétroles peu aventureux et des métaux généralement amorphes et, d'autre part, des titres d'entreprises autres que celles des richesses naturelles. Sept des 14 sous-indices ont reculé. Néanmoins, Imperial Oil (A) a gagné ¼ à 45 et Texaco Canada ¼ à 28. Nova (A) a avancé de ¼ à six sur un gros virement.

A New York, la moyenne des industrielles de Dow Jones a profité d'un fort marché des obligations pour enregistrer son troisième gain d'affilée, un gain de 6,33 qui lui a permis de fermer à 1851,80, mais la majeure partie de l'activité des investisseurs a porté sur des titres faisant l'objet d'opa ou de rumeurs de fusion, comme BankAmerica qui a avancé de deux points à 15½. L'activité était assez forte puisque le virement a été de 165,2 millions d'actions.

A Montréal, le portefeuille du marché a progressé de 3,98 à 1529,47 sur un virement de 3 800 000 actions.

Fourre-tout gratuit à la demande d'une carte TOTAL.



Tout ce dont vous avez besoin lorsqu'il vous faut de l'argent comptant.

Que vous soyez au travail, que vous magasinez ou que vous voyagez en Amérique du Nord, la carte TOTAL^{MD} du Trust National est tout ce dont vous avez besoin pour retirer de l'argent comptant de votre compte du Trust National.

C'est la carte de l'autocaisse TOTAL^{MD}

Utilisez-la dans n'importe quelle autocaisse TOTAL^{MD} pour y retirer de l'argent comptant, effectuer vos dépôts, opérer des virements ou obtenir des renseignements sur votre solde

de compte. La plupart des autocasses TOTAL sont ouvertes 24 heures sur 24.

Où vous pouvez utiliser la toute polyvalente carte TOTAL^{MD} pour obtenir de l'argent comptant et le solde de votre compte à plus de 11 000 autocasses à travers le Canada et les États-Unis affichant les symboles de CIRCUIT^{MD} ou de CIRRUS^{MD}.

Une carte intersuccursale

Vous n'avez qu'à présenter votre carte TOTAL^{MD} à

n'importe laquelle des 140 succursales au Canada, pour effectuer vos retraits, vos dépôts, vos virements ou pour obtenir des renseignements sur votre solde. Et vous aurez aussi droit, à votre convenance, à notre service courtois et personnel d'autant plus que la plupart de nos succursales vous réservent notre service complet 8 à 8.

Renseignez-vous sur la carte TOTAL^{MD} auprès de votre succursale du Trust national, le centre financier de votre quartier.^{MD}

Utilisez votre carte TOTAL^{MD} partout où vous voyez les symboles suivants



Vous pouvez trouver une autocaisse TOTAL au:

Mail Cavendish 482-3430 • Centre commercial Côte St-Luc 486-7393

2324 Chemin Lucerne 735-2457 • Centre commercial Rockland 739-4758

1350 rue Sherbrooke ouest 281-1570

Centre commercial Van Horne 731-6883 • 2000 Avenue McGill College 842-2001



TRUST NATIONAL

Une Compagnie de la National Victoria et Grey Trustco

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ANNONCEURS

vous invite à sa conférence de l'assemblée annuelle 1986.

Le jeudi 6 novembre 1986 de 8h30 à 14h30, au Château Champlain à Montréal.

Quelle est la place du Canada dans le monde de la publicité?

Président de la conférence: M. Lorne Perry, vice-président adjoint, communications générales, CN



Autres conférenciers:
Roger Godbeer
Colgate-Palmolive, New York
Tony Miller
MacLaren Advertising, Toronto

Frank Palmer
Palmer, Jarvis, Vancouver
Yves Gougoux
BCP Stratégie-Créativité, Montréal

M. Massie
Directrice du Centre de recherches Décima, Montréal

Le rôle des médias dans un contexte de communications globales.
Les communications globales et les agences canadiennes — problème ou occasion.
La publicité régionale — en quoi est-elle différente?
Émergence des agences publicitaires aux racines culturelles.

Résultats des recherches — messages T.V. français avec "LIP-SYNC" anglais

Animateurs, période de questions:
Daniel Melchers, LA PRESSE • Lee Simpson, CHÂTELAINE

Tarifs pour la conférence, le cocktail et le déjeuner:
Membres de l'ACA: 85 \$ • Non-membres: 95 \$
Pour réserver, composez le (514) 861-0422

Prix de présence: voyage pour deux en Europe, en classe économique. Une graciousité d'Air Canada et de CFTM-TV.

L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT

L'arme de Pretoria: les métaux stratégiques

Les sanctions économiques visant l'Afrique du Sud peuvent-elles faire boomerang et se retourner contre ceux qui les appliquent, transformant en dizaines de milliers de chômeurs des travailleurs bien rémunérés?



JEAN POULAIN

Dans un article de grande actualité, intitulé «Le chantage économique de Pretoria» *L'état du monde*, annuaire économique et géopolitique mondial, montre, dans sa livraison de 1986 qui vient de sortir, comment l'Afrique du Sud a suivi, depuis vingt ans, une stratégie délibérée de mise en dépendance des pays occidentaux à l'égard des «big four».

Il s'agit de quatre minerais «stratégiques» (chrome, cobalt, manganèse, platine), sans lesquels vous ne pouvez pas fabriquer un moteur de jet ou une automobile, faire fonctionner un train, construire une raffinerie de pétrole ou une centrale électrique.

Selon une étude américaine, vous ne pouvez pas non plus sans ces métaux, transformer de la nourriture avec les procédés actuels ou faire fonctionner un bloc opératoire, ni fabriquer un ordinateur ou purifier l'eau.

Un million d'Américains au chômage

En octobre 1985, Botha a évoqué la possibilité de suspendre les exportations de chrome aux pays qui prendraient des sanctions contre son régime, affirmant qu'il pourrait ainsi mettre un million d'Américains au chômage, notamment dans l'automobile et l'aéronautique.

Commercialement parlant, l'arrêt du robinet serait facile pour l'Afrique du Sud, les quatre minerais stratégiques ne représentant que 5 à 6 p. cent des exportations du pays, alors que l'or accapare 50 p. cent et le charbon, 15 p. cent.

Le pays de l'apartheid occupe une position centrale, dans la production de ces minerais, à l'échelle mondiale: premier producteur mondial pour le chrome, avec 33 p. cent (son voisin, le Zimbabwe, également gros producteur, exporte son chrome par l'Afrique du Sud).

Pour le platine, et les métaux associés, Pretoria assure la moi-

tié de la production mondiale, à égalité avec l'URSS.

En manganèse, deuxième producteur derrière l'URSS, le pays détient la moitié des réserves du monde.

Quant au vanadium, les chiffres sont de 30 p. cent pour la production et de 42 p. cent pour les réserves.

Enfin, pour le cobalt, la RSA contrôle, par le transit, les exportations du Zaïre et de la Zambie, qui assurent 61 p. cent des besoins des États-Unis.

À cela s'ajoutent l'or, 59 p. cent de la production mondiale, les diamants (15 p. cent) et l'uranium (23 p. cent, Namibie comprise).

La mise à exécution de la menace est considérée comme peu probable par Washington: depuis la Seconde guerre mondiale les E.-U. ont fait face, à quatre reprises, à des arrêts de livraison et, souligne l'auteur de l'article, Pierre Haski, ils ont su faire preuve de souplesse et d'adaptation (disposant de stocks stratégiques).

Le «chantage de Pretoria» est l'une des sept «Questions stratégiques» de l'annuaire *L'état du monde 1986*.

Parmi les autres, toutes d'un intérêt certain, l'on mentionnera «Les hésitations de l'Europe technologique». En matière électronique (consommation de semi-conducteurs, par habitant, de \$14 au lieu de \$52 aux E.U. et \$61 au Japon), «L'effet Gorbatchev» en Europe de l'Est: l'endettement accumulé de \$20 milliards de ses satellites, à la suite du doublement du prix du pétrole soviétique, devra être résorbé, y compris par des investissements en URSS (mais sans acquiescer des droits de propriété), souvent sous forme d'achats d'équipements à l'Ouest.

Par ailleurs, un autre article «stratégique» montre que toutes les grandes propositions de désarmement annoncées par Gorbatchev sont pratiquement centrées sur l'Europe.

Une autre approche — les \$1500 milliards de l'endettement mondial — cherche à savoir ce que l'on néglige souvent: qui sont les créanciers?

La réponse réserve des surprises, puisque, outre certains pays de l'OPEP bien connus, on y retrouve la Hollande, la Suisse, la Grande-Bretagne, (sans compter la RFA et le Japon) mais tous réunis, ils ne jouent que pour 600 à 800 milliards de dollars. Quant au solde, «les créanciers

sont parmi nous, mais où sont-ils?». Ces «imperfections» comptables sont graves, note l'auteur, et favorisent des réactions excessives sur les marchés des changes.

L'annuaire, publié pour la sixième fois, contient 640 pages sous couverture cartonnée (un beau cadeau d'appoint pour les fêtes).

On y retrouve le «Journal de l'année» (chronologie des événements mondiaux de juin 1985 à mai 1986), les 170 États et ensembles géopolitiques, trente-sept articles qui forment «L'Événement»: le monde en guerre, les organisations internationales, les questions économiques, des portraits, etc.

On y lit, par exemple, que les exportations «légales» de la Bolivie se chiffrent à \$700 millions, celles de cocaïne, à \$800 millions et que l'inflation, à la fin de 1985, atteignait 15000 pour cent.

Les chrétiens de droite

Si le thème de l'année 1985 avait été les questions démographiques, l'édition 1986 laisse une place aux questions religieuses; l'une des conclusions intéressantes à ce sujet veut que les forces religieuses aux E.-U. se soient alignées d'une façon massive derrière des idéologues de droite, les mouvements religieux de gauche des années 60 ayant disparu: Les chrétiens de droite deviendraient, d'ici l'an 2000, le mouvement social le plus important aux États-Unis.

L'état du monde est tout un monde, et le présent article est loin de résumer l'ensemble des points soulevés, tous d'actualité, entre autres, (les conséquences de Tchernobyl, celles du Challenger américain de la NASA, la fin du mythe de la Silicon Valley, le SIDA, la fin de la décennie des femmes, les catastrophes naturelles en 1985, etc).

Comme le Canada fait rarement l'événement, sa place dans le volume n'est que modeste: Ne faut-il pas se réjouir de n'avoir eu ni cataclysme ni révolution mais seulement, pour 1985, «l'année des maladrances», à Ottawa, et «Le retour de Bourassa» au Québec. Notons, enfin, amélioration considérable sur l'édition 1985: l'on dispose en page 8 de la liste alphabétique des pays, ce qui permet de retrouver facilement les cartes, pour référence, alors qu'il fallait dans les éditions précédentes retrouver ces pays dans un index fourre-tout (au mot «Canada» l'on devait consulter sept pages différentes).

L'état du monde 1986
Annuaire économique et géopolitique mondial
Publié par: Éditions La Découverte, à Paris et Éditions Le Boreal, à Montréal.

LE GROUPE PEMP!
LA MULTIDISCIPLINARITÉ
EN FISCALITÉ, FINANCE ET PLACEMENTLE GROUPE PEMP! DES SPÉCIALISTES
À VOTRE SERVICE À LA GRANDEUR DU QUÉBEC

En bas au centre: **Guy Charron**, président et chef de la direction du Groupe PEMP; de gauche à droite: **Jean Gilles Allaire**, vice-président et gestionnaire de portefeuilles, Les Conseillers en Placements PEMP inc.; **Alain Lauzon**, actuaire A.S.A., vice-président, développement des concepts PEMP inc.; **Alain Boulet**, directeur de l'informatique PEMP inc.; **Alain Davet**, économiste M.B.A., vice-président, développement PEMP inc.; **Andrée Matteau**, C.A., directeur de la fiscalité PEMP inc.; **Pierre Duchaine**, M.B.A., vice-président régional, PEMP inc.

LES DIRIGEANTS DES ÉQUIPES RÉGIONALES

Montréal
Gilles Gratton
514-866-3477
1-800-361-8266

Québec
Pierre Duchaine, M.B.A.
418-648-8266
1-800-463-1819

Alma
Yvon Lévesque, avocat fiscaliste
418-668-7621

Chicoutimi
Yvan Corbeil
418-545-7367

Outaouais
Carol Beauchamp
819-777-8266

Saint-Laurent
Guy Jasmin, C.G.A.
514-744-4424

Baie Comeau
Gaston Hébert, avocat
418-589-3505

Sherbrooke
Jean Rochefort
819-821-4378

Vous voulez atteindre l'indépendance financière le plus rapidement possible?... Vous n'avez pas l'intérêt, le temps ou les connaissances requises pour gérer efficacement vos affaires?... Vous ne pouvez être tout à la fois comptable, fiscaliste, actuaire et gestionnaire de portefeuilles?

La solution:
LE GROUPE PEMP!
La Planification Économique
Modulaire Personnalisée

UNE ÉQUIPE INTÉGRÉE

Le Groupe PEMP est constitué de deux sociétés distinctes qui ensemble offrent des services intégrés.

LE GROUPE PEMP

PEMP inc.

Services de
planification
financière et
fiscale.

Les Conseillers en
Placements PEMP inc.

Services de gestion
de placements.

Une équipe multidisciplinaire unique qui regroupe sous le même toit des comptables, des fiscalistes, des actuaires, des économistes et des gestionnaires de placements.

Cette équipe est appuyée par un conseil consultatif et un comité de placements regroupant des personnalités du monde des affaires et de professions libérales dont le mandat respectif est de guider le Groupe PEMP dans ses politiques.

UNE ÉQUIPE POUR VOUS

Le Groupe PEMP a créé pour vous des programmes informatiques spécialisés qui ont enfin rendu accessible au plus grand nombre, des services de fiscalité et de placements jusqu'alors réservés aux grandes fortunes.

INSCRIVEZ-VOUS À
UN SÉMINAIRE PEMP

Avant de vous lancer dans quelque aventure financière que ce soit, prenez le temps de vous informer davantage. Après tout, il y va de votre intérêt, présent et futur!

Pour en savoir plus long sur vos possibilités, l'équipe PEMP vous invite à venir assister à ses séminaires. Vous pourrez ainsi prendre contact avec le monde de la planification financière et fiscale et de la gestion de placements.

Des séminaires sont également offerts aux entreprises au bénéfice de leurs cadres et de leurs employés.

Prochains séminaires:
Montréal – 10 novembre
Hôtel Le Reine-Elizabeth
Salon Bersinis 18h30

Québec – 12 novembre
Auberge Centre-ville
Salon Lauzon 18h30

**PEMP vous élève au-dessus
de la foule des intervenants
financiers.**

1010, de la Gauchetière ouest
Bureau 250
Montréal, Québec
H3B 2N2
Tél.: (514) 866-3477

PEMP

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA?
UN COUP DE FIL SUFFIT!

Où? Chez McLeod Young Weir!

Aucune commission à payer. Les Obligations d'épargne du Canada pourront faire partie de votre REER 1986 jusqu'à concurrence de 7 500 \$.*

Contactez un représentant
en placements:

à Montréal au: 287-3600 677-9441 878-2900
à Longueuil au: 677-9441 878-2900
au Centre Capitol:
ou composez sans frais le: 1-800-361-1858

L'épargne au bout du fil!

Offertes du 27 octobre
au 7 novembre 1986.

*Sous réserve de l'approbation du législateur.

**MCLEOD
YOUNG
WEIR**

Services financiers
depuis 1921.

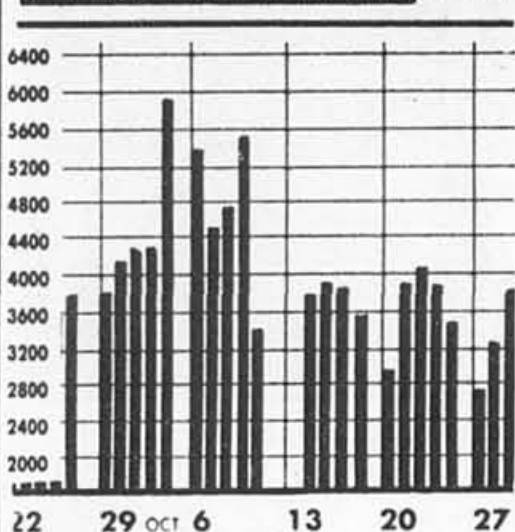
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3 807 000



INDICES DE MONTRÉAL

Table with 3 columns: Index Name, Current Value, and Change. Includes indices like MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), MINES-MÉTALLS (XCM), HYDRO-CARB. (XCO), PROD. FORESTIERS (XCF), BIENS D'EQUIP. (XCI), and SERV. PUBLICS (XCU).

NOTE: Cotes en cts sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes; a=votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Marché des actions

Table of stock prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Marché des obligations

Table of bond prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Marché des produits dérivés

Table of derivative prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

ALBERTA

Table of stock prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

LES DEVISES

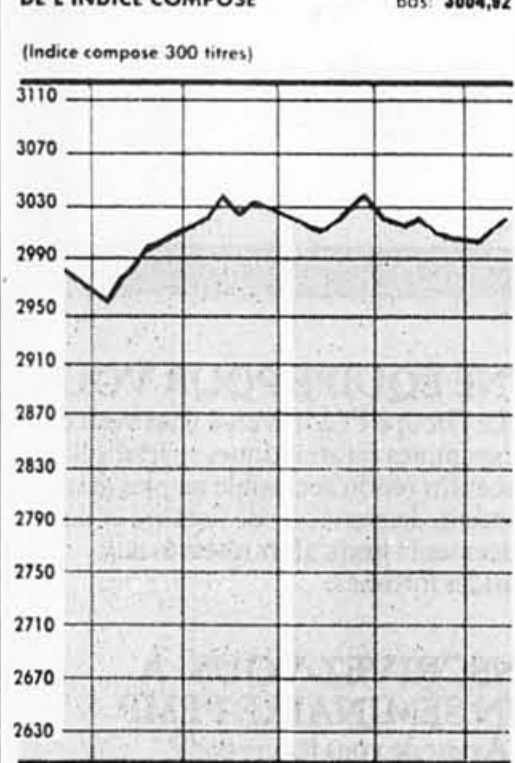
(C) Voici les taux des devises étrangères (en cts) que nous fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en montants canadiens.

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Swiss Franc, etc.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

(Indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 14 840 000

INDICES DE TORONTO

Table with 3 columns: Index Name, Current Value, and Change. Includes indices like 300-COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLES ET GAZ, and INDUSTRIELLES.

Marché des actions

Table of stock prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Marché des obligations

Table of bond prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Marché des produits dérivés

Table of derivative prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Marché des actions

Table of stock prices and changes for various companies including Alcan, Agnico, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

(sociétés françaises)

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

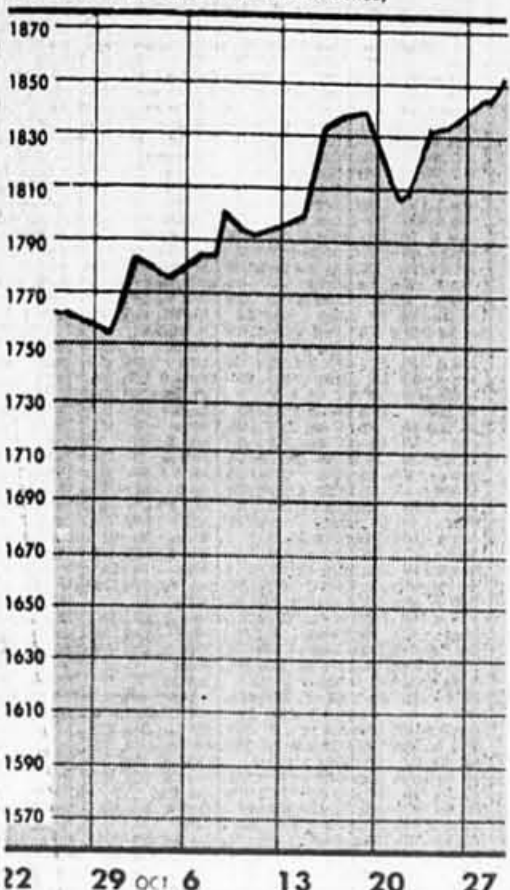
(sociétés françaises)

NEW YORK

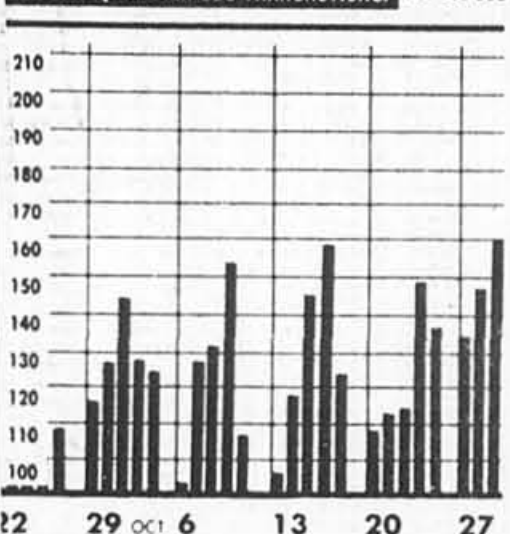
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut:	1883,33
Tempereture:	1851,80
Bas:	1834,51

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 165 150 000



INDICE DE NEW YORK

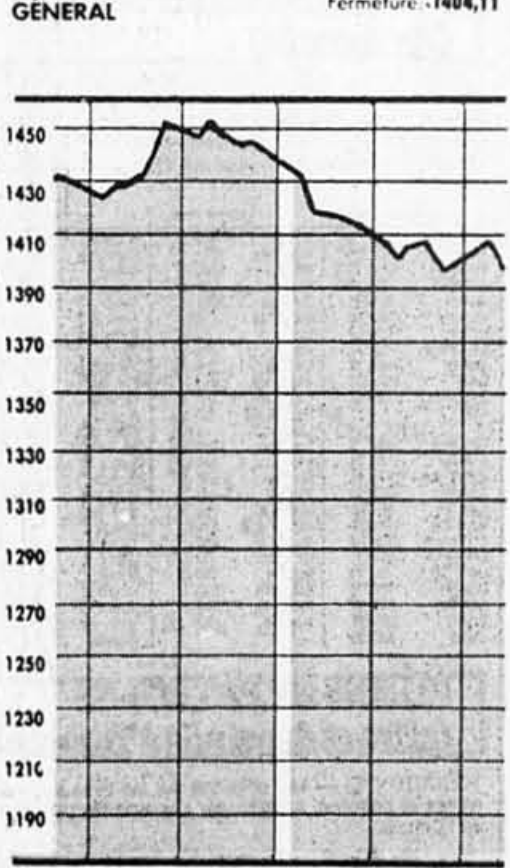
	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	138,80	+0,91
INDUSTRIELLES	158,97	+0,98
TRANSPORTS	122,61	+1,00
SERVICES PUBLICS	74,52	+0,53
FINANCE	145,46	+1,16

[illegible]

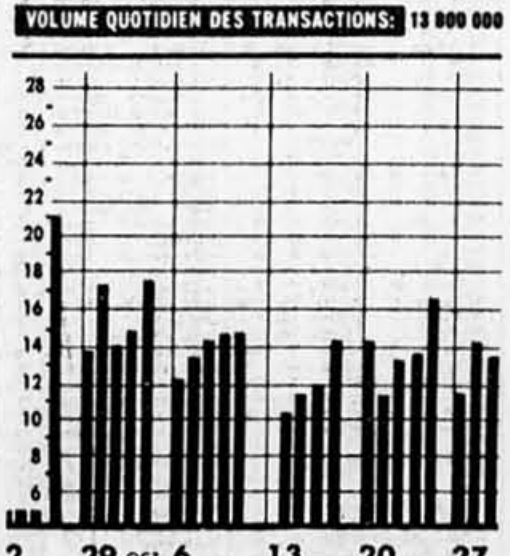
VANCOUVER

INDICE

1404 11



29 Oct. 6 13 20 27

[illegible]

[illegible]

DERNIÈRE CHANCE

SUBARU

SUBARU

Nous liquidons la balance de nos inventaires de modèles *86*

Les quantités sont limitées...

Venez célébrer avec nous notre 10^e anniversaire et profitez de nos rabais extraordinaires.

Votre concessionnaire Subaru est en fête et vous offre des rabais allant jusqu'à \$1,000.00 — Oui \$1,000.00...

Rendez vous chez votre concessionnaire Subaru le plus près et profitez de cette occasion unique.



3-Portes Liftback GL



Familiale GL



Berline GL



Coupé XT

La nouvelle génération **SUBARU**
Regardez-nous pour voir!

AUTOMOBILES VALLEYFIELD NITRO, 477 MGR. Langlois, Valleyfield 371-0322
BOULEVARD ST. MARTIN AUTO, 1430 Boulevard St. Martin O., Laval 667-4960
COITEUX AUTO, 5235 Papineau, Montréal 526-3363
DOC MECANO, 2355 Boulevard Labelle, St. Jérôme 438-7494
GARAGE CHICOINE INC., 680 rue Centre, St. Rosalie 799-5501 or 464-1491
LACORDAIRE AUTO SUBARU, 7630 Rue Lemans, St. Léonard 254-3566
LAVIGNE GARAGE, 37 rue Ste. Anne, Ste. Anne de Bellevue 457-5327

LEHOUX & SIMARD, 450 Jacques Cartier Sud., St. Jean 347-6555
LONGUEUIL SUBARU, 465 Cure Poirier O., Longueuil 677-6361
MONTREAL SUBARU, 3900 Jean Talon O., Montréal 737-4441
RALLYE SUBARU, 442 Ave. Lafleur, La Salle 364-1230
RIENDEAU SPORT, 1855 du Souvenir, Varennes 652-2521
SUBARU AUTO CENTRE, 4032 Ste. Catherine O., Montréal 937-4235
SUBARU REPENTIGNY, 761 Notre Dame, Repentigny 585-9950

Certains montrent de l'intérêt pour votre capital.

Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.

L'épargne à terme.

10 1/4%*

Par sa nature même et par la mission qu'elle s'est donnée, votre caisse populaire Desjardins veille à l'intérêt de ses membres de plus près que toute autre institution financière ne pourrait jamais prétendre, en particulier dans le domaine de l'épargne. Avec le temps, votre caisse populaire Desjardins s'est dotée des outils les plus modernes et les plus efficaces, et ceci toujours dans votre intérêt. Expertise en conseils financiers, grande disponibilité du personnel, recherche de nouveaux produits répondant à vos besoins spécifiques, taux d'intérêt

concurrentiels, vous trouverez tout cela à votre caisse populaire Desjardins. C'est dans votre intérêt. Passez rapidement à votre caisse populaire, ou téléphonez, pour vous informer des avantages de l'épargne à terme Desjardins. Comme vous le voyez, notre taux d'intérêt se compare très avantageusement à celui de la concurrence. De plus, il existe une grande flexibilité dans les termes offerts ainsi que dans les modalités de versement des intérêts. Les conseillers de votre caisse populaire Desjardins se feront un plaisir de vous guider. Parce que pour nous, vous savez ce qui est capital. Votre intérêt!...

*Taux sujet à changement sans préavis. Terme de 5 ans. Intérêts versés annuellement. Disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

La caisse populaire



Desjardins

LIAISONS


**ACTIONS
CATÉGORIE A**
DOFOR DIVIDENDE No 6

Le Conseil d'administration de Dofor Inc. a déclaré, le 24 octobre 1986, un dividende trimestriel en espèces au taux de 0,21% (0,21328125\$) par action catégorie A en circulation, payable le 1er janvier 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1986.

Montréal, le 24 octobre 1986.

Le Vice-président, affaires
juridiques et secrétaire,
Louis-Gilles Gagnon

**NOMINATION DE
M. MICHEL BÉLANGER
au Conseil d'administration
de l'École Polytechnique**


Michel Bélanger

M. Roland Bouthillier, ing., président de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, est heureux d'annoncer la nomination, par le gouvernement du Québec, de M. Michel Bélanger, figure de proue de la communauté des affaires canadiennes, comme membre de son Conseil d'administration.

C'est en effet à titre de représentant du Gouvernement du Québec que M. Bélanger siègera au Conseil pour un mandat de quatre ans.

Président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada, sa venue à Poly constitue un acquis prestigieux pour la plus grande école de génie au Canada, fondée il y a plus de 113 ans.

L'École Polytechnique, constituée en corporation autonome en 1894 est affiliée à l'Université de Montréal depuis 1920, compte plus de 6.000 étudiants dont près de 700 femmes.



**ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL**

LES BESTIAUX

(PC) — Les arrivages au marché de Montréal, cette semaine, comprennent 754 bovins, 1.020 veaux, 1 porc et 46 agneaux et moutons.

Les prix s'établissent ainsi:
Bovillons: ventes insuffisantes pour faire une cotation.
Genisses: ventes insuffisantes.
Vaches: 01-2, quelques ventes, \$52.00-55.75; 03: \$46.00-51.75; T.C.: \$35.00-45.75.
Taureaux: \$55.00-63.50.
Bovillons d'engraissement (bons): 400-500 lb. \$65.00-92.00; moins de 400 lb. \$83.50-92.00.
Vaches de choix et bons: \$90.00-116.00 (pour le reste de la semaine); communs et moyens: \$40.00-89.00.
Bons veaux de remplacement de type laitier: \$100.00-128.00; communs et moyens: \$65.00-99.00.
Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario, mardi dernier: \$196.77.

LES GRAINES

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Hier
LIN					
Oct.	228.00	231.20	228.50	230.00	231.50
Nov.	238.00	239.20	237.80	238.30	240.00
Déc.	243.80	244.50	243.20	243.20	245.70
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					
Avr.					
Mai					
Jun.					
Jul.					
Aug.					
Sep.					
Oct.					
Nov.					
Déc.					
Jan.					
Feb.					
Mar.					

RAPPORT ANNUEL

CSST: un déficit de plus de \$1,8 milliard

■ QUÉBEC — Le déficit accumulé de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) dépasse maintenant les \$1,8 milliard, révèle le dernier rapport annuel de l'organisme. Ce rapport bilan de l'année 1985 vient d'être déposé à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail Pierre Paradis.

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

En 1985, les dépenses de la CSST ont atteint \$1,53 milliard tandis que les revenus étaient de \$990 millions, de sorte le déficit pour 1985 de l'organisme est de \$547,8 millions.

Dettes accumulées

Mais si on ajoute à ce déficit annuel une dette accumulée au cours des années précédentes de \$1,32 milliard, on atteint un trou de \$1,87 milliard que le rapport qualifie de « dette non provisionnée ».

C'est une dette record dans l'histoire de cet organisme chargé d'indemniser les victimes d'accidents de travail au Québec.

La CSST est gérée par un conseil d'administration paritaire où siègent patrons et syndiqués, de sorte que le bilan annuel de l'organisme a comme co-signataires le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour et le président de la FTQ Louis Laberge.

Le régime est financé par les cotisations des employeurs. En conséquence, pour faire face aux obligations constantes de la CSST, les cotisations des employeurs ont été haussées en 1986: elles sont maintenant de \$2,05 par tranche de \$100 payés en salaire, comparativement à \$1,88 en 1985.

Données

En 1985, le bilan des accidents du travail a été à peu près identique à celui de 1984 mais dans l'ensemble, ces accidents ont été plus graves.

On compte en 1985 346 000 accidents de travail mais le nombre d'accidents causant une in-

terruption du travail a augmenté de 11,6 pour cent par rapport à l'année précédente, pour atteindre 195 000.

Quant au nombre de travailleurs décédés au travail, il a grimpé de 21, passant de 139 en 1984 à 160 en 1985. Certains décès survenus en 1985 sont cependant dus à des accidents arrivés en 1984.

Les indemnités versées aux accidentés pour incapacité temporaire ont atteint \$302 millions et les frais médicaux \$120 millions.

Les indemnités pour incapacité permanente se sont élevées à \$194 millions.

Le plus haut taux d'augmentation a cependant été constaté dans le programme d'indemnisation de la travailleuse enceinte à la suite d'un retrait préventif.

\$26,5 millions ont été versés à 11 000 femmes à ce chapitre contre \$16,5 millions à 7 100 femmes en 1984.

Seulement 1 430 demandes de femmes (13 p. cent des cas) ont été refusées dans ce programme qui permet à une femme enceinte de quitter son emploi si elle juge que la santé de l'enfant ou la sécurité de sa grossesse est menacée par son travail.

Inspection

Par ailleurs, la CSST est également responsable de la prévention des accidents au travail.

En 1985, 36 344 visites d'inspection dans des établissements et sur des chantiers ont été effectuées, dont 4 369 à la suite de plaintes de travailleurs.

Il y a eu à 276 reprises des groupes de travailleurs qui ont fait appel à la CSST après avoir refusé d'effectuer un travail qu'ils jugeaient dangereux pour leur santé ou leur sécurité. Les inspecteurs de la CSST appelés sur les lieux leur ont donné raison dans 111 cas.

Enfin, la CSST est responsable de l'indemnisation des victimes d'actes criminels ou de victimes d'actes de civisme.

A peu près 1 100 demandes à ce niveau ont été acceptées, ce qui a engendré des dépenses de \$13,7 millions.

Pour bénéficier de tarifs vraiment bas, réservez dès maintenant pour vos vacances d'hiver.

Appelez votre agent de voyages ou Piedmont Airlines au 1-800-327-4548 si vous planifiez des vacances cet hiver, et bénéficiez de rabais allant jusqu'à 70% sur le tarif courant. Mais faites-le aujourd'hui même, car des tarifs aussi bas ne supportent pas l'hiver.

BALTIMORE.....	107 ⁵⁰ \$ KE7	NEWARK.....	62 ⁰⁰ \$ KLE30
BOSTON.....	61 ⁵⁰ \$ KE7	NEW YORK.....	62 ⁰⁰ \$ KLE30
BUFFALO.....	90 ⁵⁰ \$ KE7	ORLANDO.....	144 ⁵⁰ \$ BE7
CHARLOTTE.....	147 ⁰⁰ \$ KLE30	PENSACOLA.....	144 ⁵⁰ \$ BE7
CHARLOTTESVILLE.....	133 ⁵⁰ \$ KLE30	RALEIGH/DURHAM.....	133 ⁵⁰ \$ KLE30
CLEVELAND.....	114 ⁰⁰ \$ KE7	RICHMOND.....	133 ⁵⁰ \$ KLE30
ELMIRA.....	88 \$ KE7	ROCHESTER.....	92 ⁰⁰ \$ KE7
GREENSBORO.....	133 ⁵⁰ \$ KLE30	SYRACUSE.....	81 ⁰⁰ \$ KE7
HARTFORD.....	70 ⁰⁰ \$ KE7	WASHINGTON.....	107 ⁵⁰ \$ KE7
HOUSTON.....	187 ⁵⁰ \$ KLE30	WEST PALM BEACH.....	144 ⁵⁰ \$ BE7



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS INCROYABLEMENT BAS DE PIEDMONT

Les tarifs ci-dessus sont sujets à certaines restrictions. Ils représentent la moitié du coût d'achat d'un voyage aller-retour. Ces tarifs peuvent varier ou expirer sans préavis, et être plus élevés pendant certaines périodes de pointe. Dans le cas des tarifs du code KLE30, les billets doivent être achetés 30 jours à l'avance; ces tarifs ne seront pas offerts du 17 décembre au 24 décembre 1986, du 2 janvier au 6 janvier 1987 ainsi que du 17 juin au 28 septembre 1987. La taxe sur le carburant de l'Etat de Floride est de 1 \$US par personne à partir de toutes les villes de la Floride et celle de la ville de Boston est de 2,50 \$US par personne à partir de Boston. Le nombre de sièges est limité.

*En vigueur à partir du 9 novembre 1986

©Piedmont Airlines 1986

LES PROS RENAULT
vous font des cadeaux

LA 5 À PARTIR DE

533500

* TAXE, TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

La quantité est limitée



MONTRÉAL CENTRE-VILLE

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal

937-7785

RIVE-SUD

Automobiles Sega Inc.
665, boul. Clairevue Ouest
St-Bruno

653-3333

EST DE MONTRÉAL

Automobiles Ville-Marie Ltée
2995, rue Hochelaga
Montréal

527-8525